



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 109630

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les inquiétudes que suscite la baisse des crédits consacrés au secteur de l'insertion par l'activité économique dans le Nord - Pas-de-Calais. Il est confirmé par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle que les moyens annoncés pour 2006 seront strictement identiques à ceux de 2005 et ne permettront pas de couvrir l'ensemble des besoins. De plus, les soldes de 2005 étant affectés à la dotation de cette année, les crédits inscrits à la loi de finances s'en trouvent de fait amputés. Par ailleurs, une baisse significative du FSE est annoncée. Alors que la région Nord - Pas-de-Calais est reconnue pour son dynamisme en matière d'insertion par l'activité, les différents partenaires de ce secteur ne comprennent pas à la fois le retard inédit des arbitrages de l'administration centrale, qui ne sont intervenus qu'à la fin du second semestre, et le niveau de l'enveloppe budgétaire, situé bien en deçà des besoins réels, pour faire face aux engagements du plan de cohésion sociale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il entend prendre pour assurer le développement de l'offre d'insertion à la hauteur des engagements pris, ainsi que pour répondre à l'attente, en matière de crédits, des structures d'insertion par l'activité économique du Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bataille](#)

Circonscription : Nord (22^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109630

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11505